



Droit du travail

Par guytoune

Bonjour sapeur-pompier professionnel depuis 25 ans je viens d'être atteint d'une maladie neuro-dégénérative et donc je ne suis plus opérationnel et placé sous le statut RQTH
ayant été affecté sur un poste fonctionnel depuis 3 ans je peux prétendre aller à l'avancement
le problème alors d'aujourd'hui c'est que mon service rh n'arrive pas à trouver de texte pour valider cette opération
pouvez-vous m'aider dans cette démarche merci

Par kang74

Bonjour

Vous n'êtes plus opérationnel, certes, mais vous êtes dans quelle situation ?
CLD ? disponibilité pour raisons de santé ? Ou vous travaillez en reconversion ?